

## **Compte rendu du conseil d'école du 29/06/2020 :**

Le conseil a été fait dans la salle des fêtes afin de respecter la distanciation physique.

Début de la séance à 18H.

Etaient présents: Me Gauthier, Me Duboc, Me Bussenot, Me Boutin, Me Maurat, Me Barré, Me Duc, Mr Gandauber, Mr Macaud, Me Dalais, Mr Berton, Me Pecoud, Me Pousseau, Me Gense, Me Varondin, Me Bouret, Me Layat, Me Lemoine.

### *1- Bilan de l'année scolaire 2019/2020:*

- Sorties et projets :

Le projet Jazz est reporté sur la rentrée prochaine. Me Bussenot a une réunion mercredi prochain avec les différents intervenants pour discuter des modalités afin de finaliser le projet. Le spectacle sera à destination des parents mais peut être dans des écoles séparées car il est difficile d'envisager le mélange des populations (avec l'école de Bords) compte tenu de la pandémie actuelle. Le souhait de Me Gauthier serait de mettre également le spectacle à destination des enfants de l'école de Beurley. Il devra avoir lieu avant la fin du mois d'octobre par rapport aux subventions qui ont été versées.

Le projet Bande-dessinée entrepris par Me Gauthier et Me Maurat est également reporté à la rentrée prochaine, avec une sortie prévue à Angoulême.

Les projets de jachères fleuries (pour la sauvegarde des abeilles) et de vélo sont aussi reportés à la rentrée 2020/2021.

Il a été décidé qu'il n'y aura pas d'autre grand projet l'année prochaine car les enseignantes souhaitent terminer ce qui a été commencé. L'année fut difficile pour beaucoup d'enfants, l'objectif est donc de finaliser les programmes et de stabiliser.

A la fin du mois d'Août, il y aura un programme de "remise en route", qui a été validé par l'inspection académique. Il sera à destination des CP (6/7 élèves, réalisé par l'enseignante qui les aura à la rentrée) et des CM2 (pour 2 élèves en difficulté scolaire, se fera au collège).

- COVID 19 :

Me Gauthier remercie chaleureusement la mairie et le personnel communal. Elle espère que cela aura permis de rendre service aux parents. L'école a pu rester ouverte pour les enfants du personnel prioritaire. La réouverture de l'école a été anticipée très tôt, ce qui était primordial car beaucoup d'enfants n'avaient plus envie. Depuis le 22 Juin, il doit manquer environ 2-3 enfants dans l'école.

En ce qui concerne la continuité des apprentissages, cela a pu être maintenu, et les enseignantes ne notent pas de décrochage scolaire.

Me Gauthier remercie les parents qui lui ont fait confiance et qui ont joué le jeu. Néanmoins, certaines familles présentent un manque de bienveillance en critiquant notamment le port du

masque lors des déplacements, quand les enfants se croisent... Elle rappelle que les gestes barrières restent toujours importants car l'objectif est que l'école ne ferme pas, il est donc essentiel de maintenir ces précautions. (Cas de Covid au collège de Saint-Agnant qui est fermé, le virus circule toujours).

En ce qui concerne le livret d'évaluation, l'équipe enseignante a trouvé injuste de faire un bulletin sur le confinement car c'était juger les parents, alors que chacun a fait de son mieux. De plus, les enfants ont eu beaucoup de stress pendant le confinement et l'évaluation en aurait rajouté. Elles ont préféré stabiliser/finir le programme, et revoir ce qui a été vu pendant le confinement.

Une consigne de l'éducation nationale disait qu'aucun redoublement ne serait accepté, mais l'école a tout de même fait des demandes et 5 ont été acceptées : 3 élèves de grande section (dossier MDPH), 1 CE1, 1 CM2.

Et il y aura un passage d'un élève de grande section en CE1.

- Fermeture de la classe:

Pas de fermeture à la rentrée prochaine. Me Gauthier a fait 4 inscriptions ce jour. Cependant, la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe sera inéluctable pour la rentrée 2021/2022.

## *2- Préparation de la rentrée 2020/2021:*

- Effectifs:

104 élèves :

Classe de Me Barré: 5 PS, 11 MS, 7 GS (23 élèves)

Classe de Me Duboc : 9 GS, 11 CP (20 élèves)

Classe de Me Bussenot : 14 CE1, 8 CE2 (22 élèves)

21 CM1

18 CM2

- Information rentrée 2020:

Les horaires de l'école reprendront comme suit : 8h30-12h / 13h30-16h30

Il avait été retenu 2 entrées pour l'école afin de respecter le plan Vigipirate et les mesures de distanciation sociale : rue de la barrière et route départementale.

Mais le problème de la sécurité sur la route départementale a été soulevé.

Après débat, il a été choisi qu'il n'y aurait qu'une entrée unique pour tous les élèves qui se situera rue de la pierre. Lors du repas de midi, l'entrée s'effectuera toujours rue de la barrière.

Les parents ne pourront pas entrer dans l'école.

Concernant les classes, Me Maurat va s'installer dans la garderie actuelle.

La distanciation d'un mètre entre les enfants va être maintenue à la rentrée. Les enseignantes ont noté que cela permettait une meilleure concentration des élèves, moins de bavardage, moins de dispute et d'énervement, et cela laisse plus d'espace pour disposer leurs affaires.

Il n'y a pas encore de consigne pour la rentrée au sujet de la récréation par rapport au Covid.

Le problème du lavage des mains a été soulevé. Il était demandé aux familles d'apporter un torchon pour essuyer les mains mais ceci ne peut être qu'une demande provisoire. Le torchon collectif ne peut être utilisé pour des raisons d'hygiène. Aussi, il est demandé de remettre des distributeurs de papiers, ainsi que de savon dans les toilettes.

- Travaux nécessaires dans l'école :

Il est demandé de remettre la porte de la garderie (qui est dans le dortoir).

Il y a une prise qui ne fonctionne pas dans la classe de Me Bussenot.

Le téléphone de Me Gauthier ne fonctionne pas, les appelants ne l'entendent pas.

Me Barré aurait besoin d'étagères dans sa classe (Mr Berton s'y déplacera).

Il faudrait réparer le groom de la porte de Me Bussenot.

Mr Berton évoque la nécessité d'un rafraîchissement extérieur.

Laisser les grilles sur les fenêtres de la cabane car risque de danger pour les enfants.

Me Gauthier remercie la mairie d'avoir prévu un budget pour mettre en place les volets roulants et un ordinateur pour elle.

- Mairie :

Remerciements envers le personnel communal, l'équipe enseignante et Me Gauthier pour leur réactivité, leur adaptabilité et leur efficacité.

La cantine pourra reprendre à la rentrée, tous les enfants pourront s'y présenter mais il faut voir comment aménager l'espace. Les modalités d'inscription vont sûrement changer. C'est difficile de se projeter compte tenu du manque d'information des mesures futures éventuelles.

La garderie conservera la même entrée (rue de la barrière) mais elle se trouvera dans l'ancienne classe de Me Maurat. Il faudra sûrement envisager deux groupes avec l'utilisation de la salle de motricité (coin jeux/ poupées) s'il doit y avoir un maintien de la distanciation. Il faudra possiblement limiter le nombre de places.

L'inscription à la cantine et à la garderie va entrer dans l'ère du numérique, un mot parviendra aux parents avant la fin de l'année scolaire.

Il y a eu un petit dépassement de budget l'an dernier, suite à une mauvaise compréhension.

Le budget pour cette année est de 5725 euros, et 4195 euros ont été dépensés.

Il représente 45 euros / enfant ; et 1000 euros pour le transport.

Le contrat du photocopieur est à revoir car les photocopies couleurs n'étaient pas prises en compte, ce qui a représenté un coût d'environ 1000 euros. Un compteur va donc être instauré.

Beaucoup de photocopies ont été faites pendant le confinement et distribuées dans les boîtes aux lettres pour permettre la continuité de l'enseignement face aux disparités d'accès numérique.

Mr Macaud, en tant que parent d'élève, remercie les enseignantes et la possibilité de prendre rendez-vous pour faire le point (comme il n'y a pas de livret d'évaluation).

L'équipe enseignante a reçu toutes les familles pour lesquelles une inquiétude se posait ou celles qui le désiraient.

L'équipe de la bibliothèque a demandé la restitution des livres de la classe de Me Barré : c'est en cours.

- Projets des parents d'élèves élus:

Une nouvelle association "APEBE" (Association des Parents d'Élève de BEurlay) est en cours de création, Me Bouret doit déposer les nouveaux statuts signés à la sous-préfecture de saintes. Ainsi, un compte bancaire indépendant de l'école pourra être créé. Une assemblée générale aura lieu après la prochaine élection des parents d'élèves (qu'il faudra organiser).

Un document pour faire appel à de nouveaux parents d'élèves pourra être joint au dossier de rentrée.

Le projet des glacières a rapporté un bénéfice d'environ 277 euros, ce qui va permettre d'ouvrir un compte bancaire.

Une demande de subvention à la mairie pourra avoir lieu l'an prochain.

Plusieurs projets ont été pensés, tout dépendra du nombre de parents d'élèves et de l'évolution du contexte sanitaire.

Il a été évoqué la possibilité d'un marché de Noël (sous réserve qu'il n'y en ait pas de prévu), une animation autour de Noël qui pourra éventuellement être conjointe à la mairie, une vente d'huîtres et/ou de sapins. Il n'y aura pas de vente de chocolats de Noël car le club de foot et le collège en organisent déjà.

Parmi les autres événements, un loto a été proposé, de même qu'une kermesse. Il a été soumis l'idée d'une animation autour du carnaval, ou de la fête du jeu. Il sera peut-être possible d'effectuer une opération "Mets tes baskets" avec une marche, ou un parcours sportif, qui se terminerait autour d'un goûter.

Il y a également la possibilité de réaliser une vente de jus de pommes avec implication des enfants, mais plus pour la rentrée 2022/2023.

Un projet avec "initiatives" pourra à nouveau être mis en place (exemple: gourdes), ainsi que la possibilité de vente de plants/fleurs.

- Mr Gandauber:

Présente les élus municipaux.

Remercie également le personnel et les enseignantes, ainsi qu'Éric Hary (l'enseignant qui s'est occupé des enfants du personnel prioritaire).

Évoque la volonté que les enfants de l'école accèdent à la piscine. Cela concernerait en priorité les classes de GS/CP. Cela pourrait s'étendre aussi aux CE1, CM1, CM2. Il faut se renseigner sur le lieu d'accueil, la disponibilité des bus de la CDC ainsi que les modalités. Il faut contacter Me Luneau-Bouille qui est la conseillère EPS/ sécurité du chapus; une convention sera à signer entre celle-ci et la mairie.

Me Gauthier est favorable au projet mais dit que cela prendra du temps. Il faut faire agréer des parents par l'éducation nationale pour pouvoir accompagner les enfants. Cet agrément est à renouveler régulièrement

Projet qui pourrait se prévoir pour la rentrée 2021/2022.

Madame Gauthier clôture le conseil à 20h.

Mme Gauthier E

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be the initials 'EG'.